



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

ONZIEME REUNION DES DIRECTEURS GENERAUX DE L'AVIATION CIVILE DE LA REGION AFRIQUE - OCEAN INDIEN (AFI-DGCA/11)

Le Caire, Egypte, 27 juillet 2026

Point 2 de l'ordre du jour: Perspectives mondiales et régionales

Troisième Forum mondial RSOO/RAIO pour la sécurité aérienne de l'OACI/EASA - Optimisation des ressources par la coordination et la coopération

(Présenté par le secrétariat)

RÉSUMÉ	
Cette note fournit des informations sur le troisième forum mondial RSOO/RAIO pour la sécurité aérienne de l'OACI/EASA qui se tiendra à Georgetown, en Guyane, du 29 au 30 septembre 2026. Le forum offrira aux États, aux organisations régionales et aux parties prenantes de l'industrie l'occasion d'échanger des expériences et de discuter d'approches pratiques pour renforcer la supervision régionale de la sécurité ainsi que les organisations d'enquête sur les accidents et incidents. La participation des directeurs généraux, des organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO), des organisations régionales d'enquête sur les accidents et incidents (RAIO), des experts techniques et de l'industrie est encouragée afin de soutenir un dialogue efficace et des résultats régionaux durables alignés sur les objectifs de l'Assemblée de l'OACI.	
REFERENCE(s)	• Résolution A42-10 de l'assemblée de l'OACI • Site web du Troisième Forum mondial RSOO/RAIO de l'OACI/EASA: ICAO/EASA Third Global RSOO/RAIO Forum for Aviation Safety
Buts stratégiques	A. <i>Chaque vol est sécurisé et sûr</i> B. <i>Aucun pays laissé pour compte</i>

1. INTRODUCTION

1.1 La coopération régionale est depuis longtemps reconnue par l'OACI comme un mécanisme efficace pour aider les États à remplir leurs obligations de supervision de la sécurité et d'enquête sur les accidents et incidents. Les organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) et les organisations régionales d'enquête sur les accidents et incidents (RAIO) proposent des solutions pratiques aux défis liés aux ressources limitées, à la capacité technique et à la durabilité.

1.2 L'OACI continue de renforcer et de soutenir les mécanismes régionaux de supervision de la sécurité et d'enquête sur les accidents et incidents. Cela est principalement réalisé via le Cadre de coopération régionale de l'OACI, qui inclut la coopération et le soutien stratégique ciblé, le Programme d'évaluation des RSOO et RAIO (RRAP) et le suivi, ainsi que des directives et outils harmonisés. Ces efforts sont alignés avec la résolution A42-10 de l'assemblée de l'OACI, qui encourage les États à utiliser des mécanismes régionaux et sous-régionaux de supervision de la sécurité et d'enquête. Les RSOO et les RAIO soutiennent le dialogue, la coopération et la collaboration aux niveaux politique et technique et encouragent des solutions pratiques pour renforcer l'efficacité et la durabilité des mécanismes régionaux.

1.3 Le troisième forum mondial RSOO/RAIO pour la sécurité aérienne de l'OACI/EASA s'appuie sur les événements précédents et sur les initiatives en cours, offrant une opportunité de dialogue au niveau politique, de partage d'expériences et d'alignement stratégique entre les États, les organisations régionales et les partenaires.

2. OBJECTIFS DU FORUM ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 Le programme du forum comprendra des tables rondes et des sessions interactives impliquant des décideurs seniors, des experts techniques, des représentants de l'industrie et des partenaires, offrant une plateforme de haut niveau pour l'échange d'expériences, la prise en compte des défis émergents et l'identification des priorités stratégiques, tout en soulignant le rôle essentiel de la coopération régionale dans le renforcement de la supervision de la sécurité et de l'enquête sur les accidents. Le Forum offrira également l'occasion à l'OACI de présenter les développements clés récents, notamment les révisions du *Manuel de supervision de la sécurité*, Partie B – *Mise en place et la gestion d'une organisation régionale de supervision de la sécurité* (Doc 9734B) ainsi que l'évolution du programme d'évaluation des RSOO et RAIO (RRAP).

2.2 Le forum vise à:

- a) renforcer la coopération régionale comme catalyseur stratégique de la supervision de la sécurité et des enquêtes;
- b) partager les meilleures pratiques et faire progresser l'harmonisation des réglementations, outils et procédures entre les régions;
- c) établir et promouvoir des cadres standardisés pour la délégation de fonctions aux RSOO et aux RAIO, en soutenant les États par des approches mesurables et pratiques ; et
- d) promouvoir des solutions pratiques aux défis institutionnels, juridiques et financiers ; mettre en avant le rôle des RSOO et des RAIO dans le cadre de l'OACI, notamment à travers le programme d'évaluation des RSOO/RAIO (RRAP).

2.3 Les résultats attendus du forum comprennent:

- a) des messages clairs au niveau politique sur la durabilité et le renforcement des RSOO et RAIO ;
- b) identification d'étapes concrètes pour soutenir les États dans la délégation efficace des fonctions ;

- c) partenariats renforcés entre États, mécanismes régionaux, industrie et organisations internationales ; et
- d) des actions de suivi spécifiques par région, y compris des engagements aux niveaux ministériel et directeur général, en particulier dans les Caraïbes.

3. PERTINENCE POUR LES PARTIES PRENANTES

3.1. Pour les directeurs généraux, le forum offre une opportunité d'engager un dialogue stratégique sur la gouvernance, la durabilité et l'orientation future des mécanismes régionaux de supervision de la sécurité et des enquêtes. Les discussions soutiendront une prise de décision éclairée aux niveaux national et régional.

3.2. La participation active des experts techniques, des RSOO, des RAIO et des parties prenantes du secteur est essentielle pour garantir que les délibérations soient éclairées par l'expérience opérationnelle et que les résultats soutiennent une mise en œuvre et un suivi efficace.

4. PERTINENCE POUR LA REGION AFI

4.1. Pour la région AFI, le forum est particulièrement pertinent, car il soutient directement les efforts en cours pour renforcer la supervision régionale de la sécurité et les arrangements relatifs aux enquêtes sur les accidents dans la région, et offrira des opportunités de coordination et de partage d'expériences avec les régions de l'OACI, tout en facilitant l'engagement dans des initiatives mondiales.

4.2. La participation des États AFI, des RSOO, des RAIO, de l'industrie et des partenaires:

- a) assurera le reflet des perspectives régionales AFI dans les discussions mondiales;
 - 1. favorisera l'alignement entre les priorités régionales et les initiatives mondiales de l'OACI ;
- b) identifiera les opportunités de coordination et de soutien ; et
- c) renforcera la coopération entre les États, les mécanismes régionaux et l'industrie, améliorant la supervision régionale de la sécurité et les capacités d'enquête sur les accidents et incidents.

— FIN —